



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU RESTREINTE 16 OCTOBRE 2023

### INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

### COMMUNIQUÉ

#### *POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F*

**ART 20.3** : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

### RAPPEL

#### *PORT DES PROTÈGE-TIBIAS*

**ART 16.3** : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

### RAPPEL

#### *FEUILLE DE MATCH (FMI)*

**ART 13Bis** : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## COURRIERS CLUBS

**Attainville Futsal Club** : Mail du 09-10-23

Pris note de l'absence de l'équipe de Cergy-Pontoise FC en critérium U16 le samedi 07-10.

**Sannois Fce** : Mail du 09-10-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre du 09-10-23 en Senior D2/A contre My Sarcelles Futsal.  
Refus de la commission, la rencontre est maintenue au lundi 09-10.

**My Sarcelles Futsal** : Mail du 09-10-23

Pris note de votre refus suite demande de report de la rencontre du 09-10-23 contre Sannois Fce 2.  
La rencontre est maintenue au lundi 09-10.

**My Sarcelles Futsal** : Mail du 12-10-23

Pris note de votre demande de remboursement des frais d'arbitrage suite forfait non avisé de l'équipe adverse.

**Culture Sport Jocassiens** : Mail du 13-10-23

Pris note de la désignation de M Camara comme responsable de l'équipe U12 Futsal.

**Culture Sport Jocassiens** : Mail du 13-10-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre U12 contre Avicenne Asc.  
Accord de la commission.

**Entente MMB** : Mail du 13-10-23

Pris note de votre problème d'affichage de la FMI pour la rencontre du 14-10-23.

**Arnouville Usc** : Mail du 14-10-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre du 28-10 contre Osny United.  
La commission vous demande de proposer une date en accord avec le club d'Osny United si possible sur Footclubs.

**Avicenne Asc** : Mail du 16-10-23

Pris note de votre impossibilité de récupérer la FMI pour la rencontre U16 contre Cfj Persanaise.

## CONFIRMATION DE RÉSULTAT

### CRITÉRIUM U16

**Match n° 27390140 : Foot Indoor Loisir 21 / Garges Djibson Asc 21 du 07-10-23**

Lecture de la feuille de match papier. Absence de l'équipe de Garges Djibson Asc

Foot Indoor Loisir 21 : **5 Buts**

Garges Djibson Asc 21 : **0 But**

**Match n° 27389950 : Asf Argenteuil 21 / Avicenne Asc 21 du 08-10-23**

Lecture de la feuille de match papier.

Asf Argenteuil 21 : **3 Buts**

Avicenne Asc 21 : **1 But**

### SENIOR D2

**Match n° 26571862 : My Sarcelles Futsal 1 / Sannois Fce 2 du 09-10-23**

Lecture de la feuille de match papier. Absence de l'équipe de Sannois Fce 2

My Sarcelles futsal 1 : **5 Buts 3 Points**

Sannois Fce 2 : **0 But -1 Point**

Sannois Fce : **Amende 30€**



## 1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### CRITÉRIUM U16

Match n° 27389950 : Asf Argenteuil 21 / Avicenne Asc 21 du 08-10-23  
Match n° 27389952 : Avicenne Asc 21 / Cfj Persanaise 21 du 14-10-23  
Match n° 27390145 : Asf Argenteuil 22 / Sportifs de Garges 21 / du 15-10-23  
Match n° 27390147 : Garges Djibson Asc 21 / Vémars St Witz Fc 21 du 14-10-23

### CRITÉRIUM U14

Match n° 27391068 : Avicenne Asc 21 / Marcouville City Cpa 21 du 07-10-23

### CRITÉRIUM U12

Match n° 27391818 : Sportifs de Garges 21 / Asf Argenteuil 21 du 15-10-23  
Match n° 27418641 : Asf Argenteuil 22 / Sportifs de Garges 22 du 15-10-23  
Match n° 27418642 : Garges Djibson Asc 21 / Cfj Persanaise 21 du 15-10-23

### SENIOR D2

Match n° 26601979 : Goussainville Fc 2 / My Sarcelles 2 du 14-10-23

## 2<sup>ème</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### SENIOR D2

Match n° 26571857 : Sannois Fce 2 / St Brice FC 1 du 30-09-23

### MATCHS REMIS

### CRITÉRIUM U16

Match n° 27389951 : Marcouville City Cpa 21 / Cfj Persanaise 21 : **le samedi 16-12-23 à 12H00**  
Match n° 27390142 : Sportifs de Garges 21 / Attainville Futsal C 21 : **le samedi 16-12-23 à 11H00**

### CRITÉRIUM U14

Match n° 27391067 : CS Jocassiens 21 / Garges Djibson Asc 21 : **le dimanche 12-11-23 à 13H30**  
Match n° 27391140 : Sportifs de Garges 21 / Avicenne Asc 22 : **le dimanche 12-11-23 à 13H45**

## DEMANDE D'INFORMATIONS

La commission demande à tous les clubs ayant des rencontres programmées un jour férié de bien vouloir aviser le DVOF de l'impossibilité de disputer les rencontres le jour prévu au calendrier.  
Dans le cas de fermeture du gymnase un jour férié, merci de fournir au DVOF l'attestation d'indisponibilité du gymnase.



## FRAIS D'ARBITRAGE

### SENIOR D2

Match n° 26571862 : My Sarcelles Futsal 1 / Sannois Fce 2 du 09-10-23

Absence de l'équipe de Sannois Fce 2

Crédit : My Sarcelles 1 – 2 x 48,5 € = 97 €

Débit : Sannois Fce 2 – 2 x 48,5 € = 97 €

## PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

**Rubrique** : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

## PLATEAU FUTSAL U7

Suite indisponibilité du Gymnase Pierre de Coubertin le dimanche 08-10-23, la commission remet le plateau U7 au dimanche 22-10-23

| Journée N°1 - Week-end des 07 et 08 Octobre 2023        |  |                  |   |
|---|--|------------------|---|
| Club centre   | Adresse du Gymnase   | Nombre d'équipes | Clubs visiteurs   |
| <b>Dimanche 22 Octobre 2023 (coup d'envoi à 12h00)</b>  |  |                  |   |
| ASF Argenteuil  | Gymnase Pierre de Coubertin<br>2, rue des Cévennes<br>95100 Argenteuil | 8                | Asf Argenteuil (1 & 2)<br>Avicenne Asc (1 & 2)<br>Ermont Ams (1 & 2)<br>Garges Djibson Asc 1<br>Cfj Persanaise 1                                |
| Journée N°2 - Week-end des 11 et 12 Novembre 2022       |  |                  |   |
| Club centre   | Adresse du Gymnase   | Nombre d'équipes | Clubs visiteurs   |
| <b>Dimanche 12 Novembre 2023 (coup d'envoi à 09h00)</b> |  |                  |   |
| Persanaise Cfj  | Gymnase Jacques Duclos<br>Rue Jean Catelas<br>95340 Persan             | 10               | Cfj Persanaise 1<br>Asf Argenteuil (1 & 2)<br>Avicenne Asc (1 & 2)<br>Ermont Ams (1 & 2)<br>Garges Djibson Asc 1<br>Marcouville City CP (1 & 2) |



La commission demande aux clubs engagés sur les plateaux U7 de bien vouloir notifier au DVOF la possibilité de recevoir sur les plateaux ci-dessous :

Week-end des 25 et 26-11-23

Week-end des 09 et 10-12-23

Week-end des 20 et 21-01-24

Week-end des 03 et 04-02-24

Week-end des 09 et 10-03-24

Week-end des 23 et 24-03-24

Week-end des 04 et 05-05-24

## PLATEAU FUTSAL U9

| Plateau N°2 - Week-end des 18 et 19 Novembre 2023 |  |                  |   |
|---|--|------------------|---|
| Club centre                                       | Adresse du Gymnase   | Nombre d'équipes | Clubs visiteurs   |
| Samedi 18 Novembre 2023 (Coup d'envoi à 09h30)    |  |                  |   |
| Ermont Ams  | Stade Renoir<br>Rue du Syndicat<br>95120 Ermont                        | 6                | Ermont Ams (1&2)<br>Attainville Futsal C 3<br>Marcouville City CP (1&2)<br>Persanaise Cfj 3             |
| Dimanche 19 Novembre 2023 (Coup d'envoi à 09h00)  |  |                  |   |
| Avicenne Asc                                      | Complexe Sportif Nelson Mandéla<br>25 Bd de l'Europe<br>95300 Pontoise | 6                | Avicenne Asc (1 & 2)<br>AsF Argenteuil (1&2)<br>Persanaise Cfj (1 & 2)                                  |
| Dimanche 19 Novembre 2023 (Coup d'envoi à 10h00)  |  |                  |   |
| Les Sportifs de Garges                            | Gymnase Jean Jaurès<br>Rue René Blouet<br>95140 Garges les Gonesse     | 6                | Les Sportifs de Garges (1 & 2)<br>Attainville Futsal (1&2)<br>Futsal Club VLB 1<br>Garges Djibson Asc 1 |

La commission demande aux clubs engagés sur les plateaux U9 de bien vouloir notifier au DVOF la possibilité de recevoir sur les plateaux ci-dessous :

Week-end des 18 et 19-11-23

Week-end des 02 et 03-12-23

Week-end des 16 et 17-12-23

Week-end des 27 et 28-01-24

Week-end des 02 et 03-03-24

Week-end des 16 et 17-03-24

Week-end des 27 et 28-04-24

Week-end des 25 et 26-05-24

Prochaine réunion  
Lundi 16 octobre à 18H30